



Info Conseillers

Chères consoeurs, chers confrères élus du CIROMK IdF-la Réunion,

Cet « info conseillers » sera dense cette semaine.

De nombreux dossiers, de nombreuses informations, de nombreuses pistes de réflexion, qui susciteront de votre part, je l'espère de nombreuses réactions.

Un retour en arrière sur notre inauguration dans un premier temps

Je vous remercie sincèrement pour votre participation active durant cet événement important de notre histoire commune. Je ne peux qu'avoir une pensée particulière pour l'énergie déployée par Odile, aux cotés d'Eric, afin que ces deux soirées se déroulent dans les meilleures conditions. Il est difficile d'imaginer les heures passées pour aboutir à un tel résultat, car derrière chaque instant, chaque attention, il y avait de l'intentionnalité, de la préparation, de l'anticipation. Bravo et merci donc, pour ces moments de grande intensité.

Des contacts importants ont été noués, des rendez vous pris, et nous aurons à transformer ceux-ci en projets concrets dans les semaines à venir :

Sur le plan politique général, en inscrivant le CIROMK IdF-La Réunion dans la politique de santé régionale : contacts avec la préfecture d'île de France, le député de Seine Saint Denis, Mr Patrick Braouezec, le maire de Saint Denis, Mr Didier Paillard.

Sur le plan professionnel strict, avec les conseils départementaux et régionaux, avec les IFMK régionaux, particulièrement nombreux : merci à Mme Hélène Bergeau, Mr Jean Louis Gaudron, Mr Dominique Perrein, Mr Boutroy, Mr Frédérique Charles les syndicats (présence de Tristan Maréchal pour le SNMKR, de Philippe Loup pour la FNEK, de Bernard Gauthier et Philippe Cochard pour la FFMKR, de Yves Cottret pour le CNKS).

Sur le plan institutionnel avec la présence de la DRASSIF, représentée par le Docteur Anne Desouches, médecin inspecteur régional, de L'APHP au plus haut niveau, avec Mr Dominique Giorgi, secrétaire général, la HAS représentée par Mr Raymond Lemoign, Directeur de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins, et Mr Pierre Trudelle, chef de projets.

Sur le plan des relations inter ordre, avec la présence du Conseil de l'Ordre des Médecins, représenté par son président régional, le Dr Fellous ; des Infirmiers, représenté par Mmes Kine Veyer, présidente régionale et Dominique Leboeuf, vice présidente ; des pédicures podologues représenté par Me Cécile Cazalet, présidente ; des sages femmes, représentée par Me Latour.



**CONFERENCE
DES
PRESIDENTS
DE
REGION
DU
20
SEPTEMBRE
2008**

La semaine dernière, nous avons accueilli le CNOMK pour une séance plénière, et la conférence des présidents de Régions. Des annonces importantes ont été faites, des événements importants sont à noter :

La menace évoquée par le ministère concernant la disparition de l'échelon départemental de notre Ordre paraît maintenant s'éloigner, et les engagements pris par le nouveau bureau du CNOMK allant dans le sens de l'apaisement ont pesé sur le renoncement de cette option.

Cette politique de la « main tendue », jusqu'à la date du 31 décembre 2008, devrait permettre un délai suffisant pour que les confrères non inscrits régularisent leur situation.

Le CNOMK précise que les mesures d'aménagement des cotisations ordinaires intervenues récemment n'impacteront pas le budget des structures départementales et régionales.

Cette période devra être mise à profit par les conseillers ordinaires de tout échelon, pour s'investir dans des actions concrètes qui éclaireront l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes

sous l'angle de la promotion professionnelle, plus que sous celui de la contrainte et la répression.

Nous avons donc à prendre notre part à ce travail, au niveau de notre interrégion.

Le code de déontologie devrait paraître dans les jours à venir. Le délai prévisible est d'environ 1 mois, même s'il faut rester prudent quant à une annonce non officielle.

2 articles n'ont pas été retenus par les tutelles : le premier concerne la limitation du nombre d'assistants collaborateurs dans les cabinets, le second concerne l'indépendance des salariés.

Des voies de recours resteront possibles après publication.

Le président René Couratier a terminé son introduction en évoquant la fonction de conseiller ordinal, rappelant que la mission et les compétences devaient être les moteurs essentiels de cette fonction, au-delà des intérêts individuels ou de groupes de pression.

Je ne peux que souscrire à ces déclarations.





Agenda du mois :

- Le 09 septembre,** réunion de bureau.
- Le 10 septembre,** réunion des trésoriers de l'inter région.
- Le 16 septembre,** réunion de bureau.
- Le 18 septembre,** accueil du CNOMK.
- Les 18 et 19 septembre,** inauguration des locaux du CIROMK IdF-La Réunion.
- Les 19 et 20 septembre,** conférences des présidents : nous accueillons la conférence des présidents de région au CIROMK IdF-La Réunion.
- Le 23 septembre,** rencontre avec l'URCAM
- Le 25 septembre,** première réunion des deux sections de la chambre disciplinaire de 1^{ère} instance.
- Le 30 septembre,** rencontre avec l'ARH

Signature de la convention cadre entre le CNOMK et la HAS

L'engagement de la profession dans la démarche d'évaluation des pratiques professionnelles, EPP, est désormais acté à travers la signature d'une convention de partenariat sobre entre le CNOMK et la HAS.

Le CNOMK désignera dans les jours prochains des « facilitateurs », terme retenu pour qualifier les MK qui seront formés par la HAS dans un premier temps,

puis par le Conseil de l'Ordre dans un second temps, pour encadrer la formation de formateurs au niveau régional. Ces formateurs auront eux même en charge de diffuser l'information utile et nécessaire au déploiement d'actions concrètes en matière d'EPP.

La terminologie de « développement professionnel continu » sera préférentiellement utilisée pour qualifier les actions

d'EPP.

L'Ordre accompagnera donc les professionnels dans une démarche d'autoévaluation, autoprescrite, autour de référentiels.

Ce processus doit lui-même être évalué dans les deux ans qui viennent.

Le voile commence donc à se lever sur ce dossier.

Le juridique

Le conseil Régional, et donc le CIROMK IdF-La Réunion, se voit déléguer par l'Etat une mission de service public de justice.

Quelques informations complémentaires semblent aujourd'hui utiles à préciser.

Nous devons assurer une autonomie au greffe par rapport au fonctionnement administratif du CIROMK IdF-La Réunion.

Nous allons donc rapidement prendre une ligne téléphonique et une ligne fax spécifiques, et dédié un espace spécifique à l'activité du greffe, qui sera maintenu fermé à clés lorsque le magistrat, le greffier, ou le rapporteur nommé par le magistrat à l'occasion d'une saisine de dossier ne seront pas présents.

Aucun dossier ne sor-

tira de cette pièce sans décision du magistrat.

Ces quelques précisions impactant directement notre budget, notre trésorier sera amené à prendre ces données en compte, et modifiera certainement la présentation des budgets prévisionnels qui seront discutés en séance plénière le 02 octobre.

La représentation et la promotion de la profession.

René Couratier a longuement insisté sur l'importance à donner à ces aspects de notre mission ordinaire.

De manière concrète, la démarche engagée par Yves Azzopardi sur la participation active dans le dépistage des mélanomes en lien avec l'institut national du cancer va se préciser dans les prochaines semaines. vous pouvez consulter le dos-

sier de presse sur le site de l'Ordre.

La participation des CDO est souhaitable pour soutenir l'initiative initiée par une jeune consoeur, Rosalie SEYLLIER, concernant le projet téléthon. Les détails de cette opération sont aussi possibles sur le site de l'Ordre.

Il est enfin souhaitable que nous puissions prendre tous les contacts possibles

avec les institutions, les pouvoirs publics, les différents partenaires potentiels pour que l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes soit identifié de manière claire.

Nous aborderons ce point lors de notre séance plénière, dans le cadre des missions du CIROMK IdF-La Réunion, et je vous engage à préparer vos propositions sur ce thème en amont de cette discussion.



A venir...

**Plénière du
Conseil**

le 2 octobre

à 9h00

L'agenda du CIROMK IdF-La Réunion s'est enrichi de deux nouveaux rendez vous depuis le dernier « info conseillers » :

- une rencontre avec l'URCAM le mardi 23 septembre 2008
- une rencontre avec l'ARH le mardi 30 septembre 2008

Les dossiers concernant notre plénière du 02 octobre qui n'ont pas été retirés lors de nos soirées d'inauguration ont été expédiés par la poste. Manifestez vous au plus vite si vous ne les aviez pas reçus.

Il m'apparaissait utile de vous communiquer ces informations dans les meilleurs délais, j'espère ne pas avoir été trop long.

Très confraternellement

Dominique Pelca
Président